

Mairie de Saint GENIX LES VILLAGES - inscription CANTINE SCOLAIRE

valable du 02 septembre 2021 au 6 juillet 2022

Cette fiche concerne uniquement la cantine scolaire

vous devez **OBLIGATOIREMENT** remplir le dossier d'inscription

à déposer uniquement auprès du service cantine scolaire

NOM de l'enfant

PRENOM de l'enfant

Date de naissance

Classe

Ecole publique ou école Jeanne d'Arc (barrez la mention inutile)

NOMS et Prénoms des représentants légaux :

Parent N° 1 :

N°tel: Courriel :

RUE :

COMMUNE :

Parent N° 2 :

N°tel: Courriel :

RUE :

COMMUNE :

TELEPHONES - OBLIGATOIRES en cas d'URGENCE (indiquez Noms Prénoms et numéros)

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

QUOTIENT FAMILIAL

déclaration avec justificatif à joindre à ce dossier,

et auquel vous devrez IMPERATIVEMENT joindre :

un justificatif de la CAF, une copie du vaccin DT POLIO à jour, une attestation d'assurance scolaire ou RC,

jugement garde enfant (ou courrier des 2 parents pour facturations cantine) , livret de famille

- Je soussigné(e) , responsable légal(e) de l'enfant, déclare

exactes les renseignements inscrits au recto et verso de cette feuille. J'accepte les conditions d'accueil prévues

pour mon enfant, ainsi que l'application du règlement conforme à la Législation Nationale des accueils de loisirs.

- J'autorise le personnel de la cantine scolaire à prendre, en cas d'URGENCE, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (appel des Pompiers, du SAMU, ou autres équipes médicales).

Si l'enfant est malade et que l'on vous téléphone pour venir le chercher, veuillez indiquer ci-dessous, les Noms et prénoms des personnes majeures autorisées à prendre l'enfant :

<input type="text"/>
<input type="text"/>

Certifié exact, le

Signature(s) du(es) responsable(s) de l'enfant

